



Assemblée

Distr. générale
11 juin 2014
Français
Original : anglais

Vingtième session
Kingston (Jamaïque)
14-25 juillet 2014

Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission des finances, conformément à la section 9 de l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Note du Secrétaire général

1. L'Assemblée est invitée à prendre acte de la démission de Chris Whomersley (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) de la Commission des finances, avec effet au 6 juin 2014. M. Whomersley a été élu par l'Assemblée à la dix-septième session de l'Autorité internationale des fonds marins pour siéger à la Commission pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2012.
2. Le paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe à l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer prévoit que, en cas de décès, d'empêchement ou de démission d'un membre de la Commission des finances avant l'expiration de son mandat, l'Assemblée élit pour achever le terme du mandat un membre appartenant à la même région géographique ou au même groupe d'États.
3. Conformément à la section 9 de l'annexe à l'Accord, la Commission des finances est composée de 15 membres ayant les qualifications voulues en matière financière. Les membres de la Commission des finances sont élus par l'Assemblée.
4. Dans une note verbale du 6 juin 2014, le Haut-Commissariat du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a informé le secrétariat de l'Autorité qu'il avait choisi Nicola Smith afin de pourvoir le siège laissé vacant à la Commission des finances par M. Whomersley jusqu'à la fin du mandat de celui-ci, le 31 décembre 2016. On trouvera le curriculum vitae de M^{me} Smith en annexe au présent document.



Annexe

Curriculum vitae*

Nicola Smith (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Depuis 2011, Nicola Smith est conseillère juridique adjointe au Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni, dans l'équipe chargée de l'Autorité internationale des fonds marins et de la politique globale du Royaume-Uni concernant le droit de la mer. Elle fait partie depuis 2013 de la délégation du Royaume-Uni auprès du Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale. Elle a également occupé les fonctions de conseiller juridique auprès du Commissaire du Royaume-Uni à la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique aux réunions tenues en 2013.

Avant de rejoindre le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, Mme Smith a été avocate au département juridique du Ministère des finances du Royaume-Uni (Treasury Solicitor's Department), un département non ministériel fournissant des conseils juridiques à différents départements du Gouvernement. En 2003, elle a été admise comme « solicitor » près les tribunaux supérieurs d'Angleterre et du Pays de Galles.

* Les curriculum vitae ne sont pas revus par les services d'édition.